

# BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE PRODUCTIONS ANIMALES

## OBJECTIFS

La formation BTSA « Productions Animales » est destinée aux bacheliers motivés par les sciences du vivant, l'environnement, l'élevage et ses technologies.

## ADMISSION

Après avoir obtenu un Bac STAV, S, Bac Pro CGEA ou tout autre diplôme reconnu de niveau IV.

Admission via le site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr), portail unique national pour les demandes d'admission post-bac.



## EVALUATION

### Organisation de l'examen

#### Contrôle continu (50 %)

Epreuves certificatives en cours de formation

#### Examen final (50 %)

Expression française et culture socio-économique (écrit)  
Epreuve scientifique et technique (écrit)  
Soutenance du rapport de stage (oral)



## POURSUITES D'ETUDES

- **Ecoles d'ingénieurs** (ENSA, ENITA...) ou **Ecoles Nationales Vétérinaires** par concours spécial réservé aux titulaires d'un BTSA après une classe préparatoire en 1 an
- **Etudes Universitaires** (sous réserve d'obtenir une équivalence L2 ou DUT)
- Licences professionnelles
- Seconde spécialité de BTS en 1 an
- Certificats de Spécialisation
- Ecoles Supérieures de Commerce



## INSERTION

Les emplois de technicien supérieur en productions animales se situent au niveau des organisations professionnelles agricoles, des services vétérinaires, des groupements de producteurs, des industries en amont ou en aval de l'exploitation agricole, de la commercialisation des produits, des instituts de recherche ou d'expérimentation...

Ce diplôme permet également de bénéficier des aides à l'installation.

Quelques exemples de métiers possibles après l'obtention de ce BTS : contrôleur laitier, conseiller en chambre d'agriculture, technico-commercial, chef de fabrication, contrôleur qualité, exploitant agricole etc...



# BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE PRODUCTIONS ANIMALES

La formation s'étend sur deux ans. L'étude d'un projet, présentée sous forme de mémoire, est le support d'une épreuve terminale de l'examen.

Architecture de la Formation	Domaine	Disciplines	Horaire/ 2 ans
	Projet de formation et professionnel	<b>M11</b> – Accompagnement du projet personnel et professionnel	87 h
<b>DOMAINE COMMUN</b>			
Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication	<b>M21</b> – Organisation économique, sociale et juridique	87 h	
	<b>M22</b> – Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 h	
	<b>M23</b> – Langue vivante	116 h	
	Activités pluridisciplinaires	24 h	
EPS	<b>M31</b> – Education physique et sportive	87 h	
<b>DOMAINE PROFESSIONNEL</b>			
Traitement des données et informatique	<b>M41</b> – Traitement des données	72,5 h	
	<b>M42</b> – Technologie de l'information et du multimédia	43,5 h	
Connaissances scientifiques, techniques, économique et réglementaires liées au secteur professionnel	<b>M51</b> – Productions animales et sociétés	137,75 h + 1 semaine de stage	
	<b>M52</b> – Fonctionnement de l'exploitation d'élevage	72,5 h	
	<b>M53</b> – Biologie, écologie, chimie et statistiques liées aux productions animales	130,50 h	
	<b>M54</b> – Technologie générale et comparée des productions animales	188,50 h	
	<b>M55</b> – Appréciation, manipulations et interventions sur les animaux et les surfaces fourragères	130,5 h	
	<b>M56</b> – Conduites d'élevages	152,25 h	
	Activités pluridisciplinaires	150 h	
Modules d'Initiative Locale (diversification)			87 h

## STAGES

La formation comprend 16 semaines de stage pratique au sein d'organismes agricoles.

## ACCUEIL



L'établissement est doté d'une résidence étudiante située à VERVINS dont la gestion est confiée à l'OPAL.  
Descriptif : 32 studios meublés de 20m<sup>2</sup>, équipés d'une « kitchenette », salle d'eau séparée, chauffage électrique individuel.  
Loyer : ouvre droit à l'allocation logement.